

PROGRESS



EviC international Neuronal net's N°10

La cosmétologie orale : mythe ou réalité ?

Que nous allons dans une grande surface, chez notre pharmacien ou que nous restions tranquillement chez nous à lire un magazine, rayons et publicités fourmillent d'alicaments, de cosméceutiques, de nutriceutiques, de nutraceutiques et maintenant de Beauty foods, produits à noms hybrides et compliqués qui revendiquent tous leur aptitude à nous assurer une beauté éternelle. Le Dr Faust n'était-il donc qu'en avance sur son temps ? Les dispositions réglementaires n'avaient-elles pas suffisamment défini les champs d'expansion des médicaments, des cosmétiques, des aliments ? A quelle réglementation faut-il rattacher une gélule solaire à ingérer en cure avant exposition au soleil pour renforcer nos défenses immunitaires ?

Nouvelle génération de compléments alimentaires, ces produits entendent tous avoir un effet sur la santé, voire pour une bonne part d'entre eux, un effet bénéfique vis-à-vis des signes du vieillissement cutané.

La recherche dans ce domaine consiste à sélectionner des ingrédients, à comprendre et à contrôler leur biodisponibilité au niveau du plasma, mais surtout de la peau ou des phanères, à démontrer leur bio efficacité lorsqu'ils sont absorbés par la voie orale. On est effectivement en droit de penser que les adjuvants de beauté, qui ont réussi à atteindre l'organe cible après avoir suivi le long et périlleux trajet qui va de la bouche à la peau, eux-mêmes ou leurs métabolites vont occuper d'abord les couches les plus profondes et y assurer pleinement leur fonction sans nouvelle transformation.

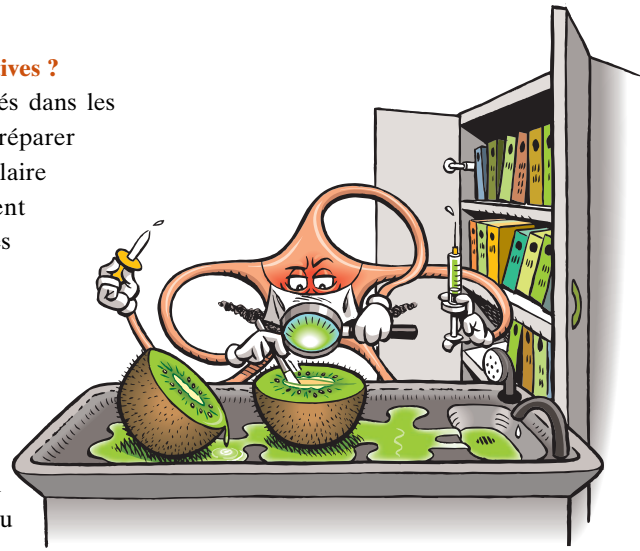
C'est en cela que les nutriments peuvent effectivement renforcer et compléter l'action des produits cosmétiques traditionnels dont les ingrédients vont certes bénéficier d'un parcours plus court au risque toutefois de subir aussi un métabolisme et une dégradation rapide par oxydation et du fait de la présence des enzymes de la peau, au risque de ne pas suffisamment atteindre les couches profondes de la peau pour y exercer l'effet cosmétique attendu.

Mais une telle action conjuguée, pour autant que le bénéfice en soit réellement établi, nécessite beaucoup de clarté au niveau des consommateurs, aujourd'hui dans l'incapacité de séparer le réel de l'imaginaire.



Dispose-t-on dès à présent de nutriments ayant des propriétés cosmétiques effectives ?

► Oui, certains de ces ingrédients étant largement connus et déjà utilisés dans les produits cosmétiques eux-mêmes. Ainsi, la vitamine A connue pour sa capacité à réparer la peau et à la maintenir en bon état, la vitamine C pour sa propriété anti radicalaire et son effet protecteur vis-à-vis des UV, les probiotiques qui contribuent efficacement à la réparation de la peau et à la défense cellulaire vis-à-vis des rayonnements UV, les acides gras polyinsaturés comme réducteur du dessèchement et de la desquamation de la peau, mais encore des extraits naturels tels la quercitrine (précurseur de la quercétine) et le kaempferol issus de la graine de kiwi dont les chercheurs japonais ont montré les propriétés réductrices de la pigmentation et des rides, et bien d'autres. Il faut toutefois vérifier le bien fondé des informations disponibles; c'est ainsi par exemple que l'EFSA (U.E.) a été amenée à faire une mise au point rappelant que contrairement à ce que l'on pensait établi, la vitamine E n'a pas les effets antioxydant et protecteur de la peau qui lui sont couramment attribués.

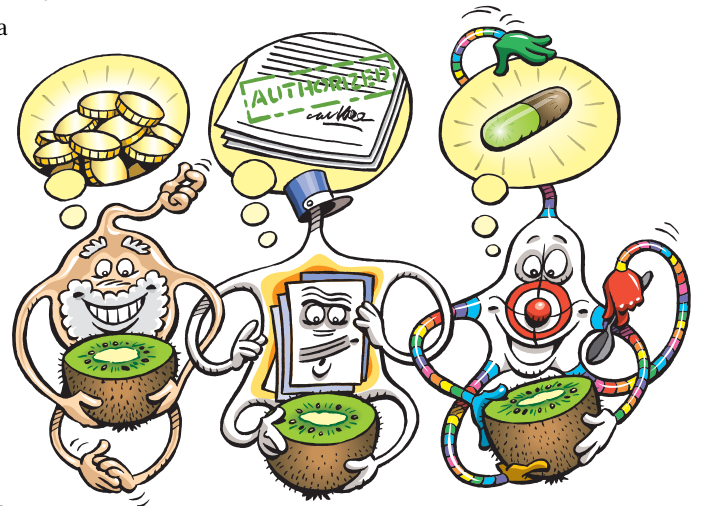


Existe-t-il des modèles expérimentaux aptes à démontrer des effets cosmétiques pour des produits administrés par voie orale ?

► Oui ces modèles existent mais impliquent de recourir à des investigations cliniques. Celles-ci ne posent en elles-mêmes pas de difficulté particulière dès lors que les protocoles sont le plus souvent très voisins de ceux mis en place pour tester les produits cosmétiques traditionnels. S'agissant toutefois d'effets systémiques potentiels, de telles évaluations sur l'Homme impliquent le strict respect des règles éthiques, notamment la disponibilité de pré-requis adaptés. Le contexte est donc là encore difficile lorsqu'il s'agit d'évaluer la sécurité d'emploi ou l'efficacité de tels produits.

Existe-t-il des dispositions réglementaires spécifiques aux nutricosmétiques ?

► A l'exception de l'Asie, l'encadrement réglementaire actuel présente des insuffisances majeures. La Directive comme le nouveau Règlement Européen cosmétique délimitent parfaitement l'usage exclusivement topique et la fonction de ces produits. De même les réglementations afférentes établissent sans ambiguïté la fonction nutritive des aliments et des compléments alimentaires. Il n'en est pas de même pour cette nouvelle génération de produits administrés par voie orale mais dépourvus de finalité nutritive. Ils devraient donc disposer d'une réglementation qui leur soit propre.



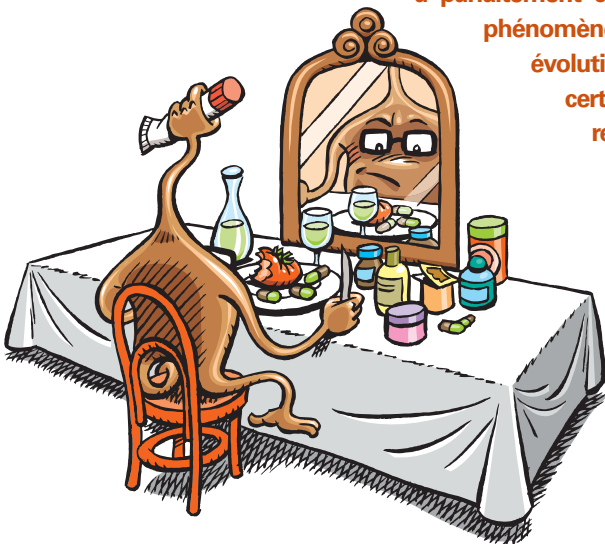
Peut-on parler de convergence entre produits cosmétiques et compléments alimentaires ayant un effet sur la beauté ?

L'intérêt manifeste de l'industrie cosmétique à ce propos et l'investissement important qu'elle y consacre montre à l'évidence qu'elle a parfaitement compris les enjeux et les atouts qu'elle pourra retirer de ce qui n'est pas un phénomène de mode, passager, mais qui correspond bien à l'évolution d'une société. Cette évolution rejoint effectivement une aspiration profonde et très ancienne de l'Homme, certes immédiatement un peu perdu par le défaut de clarté dans l'information qu'il reçoit :

retrouver dans l'aliment un support naturel capable de répondre à ses attentes de bien-être, d'estime de soi et de plaisir, toutes valeurs qui passent d'abord par l'image que chacun veut avoir de lui-même et pour les autres : la jeunesse et la beauté.

Le Veau d'Or est toujours présent !

EVIC INTERNATIONAL
51, avenue de Paris - 94300 VINCENNES - FRANCE
www.evicinternational.com
Editeur: Philippe Masson - Concept: Tapez Dièse, Bordeaux
Imprimé en mars 2011



Prochain thème : Evaluation sensorielle



48 rue Jean Duvert - 33290 Blanquefort - France
Tél : +33 5 56 95 59 95 - Fax : +33 5 56 95 05 22
E-mail : evic-blanquefort@evic.fr
Site web : www.evic.fr